

COMMISSION
DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES

GRUPE DU PORTE-PAROLE

Bruxelles, le 9 janvier 1975
PC/ab

remis au telex à 16 h 20

432

priorite p 1

Note BIO COM (75) 8 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux membres dugroupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

Réunion de la Commission

La première réunion de la Commission en 1975 s'est tenue en deux parties pendant les matinées du 8 et 9 janvier.

En ce qui concerne la première partie, le Porte-Parole, au cours de sa conférence de presse de ce jour a fait les commentaires suivants :

1. - Approbation et transmission au Conseil d'un programme d'actions de recherche et de développement dans le secteur de l'énergie

A l'issue de la conférence de presse du Porte-Parole, M. Brunner, membre de la Commission, a développé ce point (voir également note P - 1).

2. - Réunion des ministres des finances à Londres les 7 et 8 janvier

Le vice-président HAFERKAMP a fait rapport à la Commission sur les résultats de la réunion des ministres des finances qui vient de se tenir à Londres. La Commission se félicite que les neuf Etats membres aient adopté, notamment sur la base de propositions antérieures de la Commission une position commune sur des problèmes importants qui seront traités lors des prochaines réunions monétaires de Washington.

La position adoptée en particulier sur le problème du recyclage des pétrodollars est significative à cet égard.

La Commission considère qu'il importe maintenant que la Communauté se saisisse immédiatement du problème plus large de la restructuration des économies des Etats membres commandée par la situation actuelle.

3. - Fonds de développement régional

Sur proposition de MM. Thomson et Cheysson, la Commission a arrêté les principaux éléments de l'avant-projet de budget supplémentaire destiné à doter le Fonds de développement régional des crédits prévus en 1975 par la réunion des Chefs de Gouvernement (300 millions d'U.C., c'est-à-dire 15 milliards de FB en crédits d'engagement).

En ce qui concerne la deuxième partie de la réunion de la Commission, celle-ci a été consacrée à un examen de la situation générale de la politique européenne. Nous vous ferons parvenir, le cas échéant, des commentaires à ce sujet.

Les autres points évoqués par le Porte-Parole concernent :

- agriculture : subventions à l'importation (voir BIO (75) 7)
- aides d'urgence au Pakistan : proposition transmise au Conseil pour une aide de 100.000 UC qui viendra s'ajouter aux crédits des actions d'urgence dans le cadre des Nations Unies ainsi qu'à ceux de l'aide alimentaire. Rappelons que fin décembre 1974, la Commission avait décidé une aide exceptionnelle similaire de 240.000 UC en faveur du Pakistan.

Amitiés

B. OLIVE

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

GROUPE DU PORTE-PAROLE

BRUXELLES, le 10 janvier 1975
PC/ab

remis au telex à 10 h 50

PRIORITE P - 1

Note BIO COM (75) 8 - rectificatif 1 aux Bureaux nationaux
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

Prière de bien vouloir lire dans le dernier alinéa "aides d'urgence" :

Rappelons que fin décembre 1974, la Commission avait décidé une aide exceptionnelle similaire de 240.000 UC en faveur de la Somalie (et non du Pakistan comme indiqué par erreur).

Vous avez dû d'ailleurs recevoir entretemps la BIO 11 qui vous donne tous détails à ce sujet.

Amitiés

P. CERF

